

Les cahiers de la colère

Alors que M. Emmanuel Macron a été réélu après n'avoir attiré que 20% des inscrits au premier tour du scrutin présidentiel, les institutions de la V^e République arrivent à bout de souffle. En 2019, la révolte des « gilets jaunes » avait été un coup de semonce. Mais les cahiers de doléances qui l'ont suivie sont restés dans les cartons. Des chercheurs et des citoyens les ont dépouillés. Qu'y trouve-t-on ?

PAR UN COLLECTIF DE RECHERCHE CITOYENNE
SUR LES CAHIERS DE DOLÉANCES *

SITÔT élu, M. Emmanuel Macron en a fait la promesse : son second mandat sera placé sous le signe de «renouveau démocratique», avec l'invention de formes de participation qui combleront le fossé entre les citoyens et leurs élus. Peut-être devrait-il commencer par tirer les leçons des initiatives lancées lors de son précédent quinquennat, à l'occasion du mouvement des « gilets jaunes », qui avait déjà vu émerger de nouveaux types de consultations populaires.

Certaines de ces initiatives ont été impulsées par les manifestants eux-mêmes. Ainsi, l'idée des « cahiers de doléances » revient d'abord aux « gilets jaunes ». À Libourne, en Gironde, ils invitent les participants à consigner par écrit leurs griefs et aspirations sur les ronds-points et autres lieux de rassemblement dès les premiers jours du mouvement, en novembre 2018. L'idée est ensuite reprise par l'Association des maires ruraux de France, lesquels mettent en place leur propre collecte, entre décembre 2018 et janvier 2019, dans tout le pays. Enfin, le gouvernement fait ouvrir des « cahiers d'expression libre » en mairie – plus rarement à la permanence des députés de la majorité présidentielle –, entre janvier et mars 2019, dans le cadre du « grand débat » organisé également en ligne. Riche, l'ensemble de ces doléances permet de saisir des attentes qui se sont exprimées vis-à-vis des institutions : président de la République, gouvernement, parlementaires et élus locaux.

Vivre dignement de son travail

BIEN qu'ils ne soient pas restreints aux seuls « gilets jaunes », les cahiers de doléances déposés en mairie constituent sans doute une expression plus directe de ce mouvement social. Ils n'ont jamais fait l'objet d'une analyse fine. En février 2020, pendant le mouvement contre la réforme des retraites, un « amphithéâtre alternatif » est organisé à Sciences Po Bordeaux. Dans le public, M. Marcel Guilhembet, engagé pour le référendum d'initiative citoyenne (RIC) avec le groupe On-the-Ric, fait parvenir un petit mot : « Savez-vous où sont les doléances ? » Une équipe de volontaires se met alors sur pied. Elle découvre que, dès février 2019, les archives départementales ont réceptionné et méticuleusement classé ces documents. Une collaboration s'instaure. Un groupe de « gilets jaunes » et de chercheurs procède à la patiente numérisation des doléances conservées aux archives départementales de la Gironde, qui soutient le projet, puis à la transcription intégrale des milliers de pages, pour enfin appliquer une méthode de comptage et d'analyse lexicométrique (1).

À partir de la transcription intégrale des textes, effectuée manuellement pour s'assurer de sa qualité, ce travail permet d'identifier des « classes » de termes ou expressions proches. Ces ensembles d'opinions politiques permettent de dégager des thématiques et témoignent ainsi de toute la diversité des groupes et des orientations.

* Danielle et Gilbert Lefebvre, Stéphane Mestre; Nathan Gaborit, ingénieur d'études; Marcel Guilhembet, cofondateur du groupe On-the-Ric; Magali Della Sudda, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS); et Nicolas Patin, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne.

Soucieux de communiquer rapidement sur les résultats du « grand débat », M. Macron a confié le traitement des données numériques à des entreprises privées. Les 680 000 pages de contributions libres ont été concaténées en vingt jours. Le traitement informatique a dégagé des demandes récurrentes. L'une des plus nettement exprimées – le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF) – a été tout bonnement écartée, le président promettant simplement une « évaluation objective », dont les résultats ont été communiqués en catimini car ils n'allaient pas dans le sens attendu. Les sentiments de colère et d'espoir qui ne manquent pas de poindre dès lors que l'on porte un œil humain sur ces documents ont été gommés. Finalement, le coup de feu présidentiel a consisté à présenter cette synthèse comme l'expression du mouvement social.

Nombre de « gilets jaunes » avaient pourtant refusé de participer à ce qu'ils percevaient comme un simulacre de consultation. « Le grand débat, c'est dans la rue », indiquait ainsi un graffiti repéré à Bordeaux le 5 janvier 2019. Surtout, le mode de consultation (principalement numérique) impliquait de disposer d'une certaine maîtrise de l'outil informatique et d'une connexion Internet efficace. D'où une surreprésentation des résidents des métropoles parmi les répondants, au détriment des habitants des espaces ruraux, pourtant au cœur du mouvement des « gilets jaunes ».

La plupart des auteurs de doléances ne mentionnent ni leur sexe ni leur âge. Sur 2 000 contributions analysées, seuls 458 hommes s'identifient comme tels, et 355 femmes (respectivement 22,9 % et 17,7 %). On peut tout de même constater que les registres employés par les deux sexes diffèrent souvent : tandis que les hommes expriment une opinion, les femmes s'appuient davantage sur leur vécu (*lire ci-dessous*). Rares sont les personnes qui mentionnent leur pro-

fession (160, soit 8 %), mais on trouve parmi elles de nombreux retraités (120).

La classe de mots que l'équipe a désignée sous l'appellation « gilets jaunes » (8,4 % du corpus) recouvre les termes et les thèmes portés par ce mouvement social, et en particulier la critique du « mépris », de l'« arrogance » et même de la violence du chef de l'État. Le président, qui cristallise la colère, incarne la « dictature », la tyrannie d'Ancien Régime. « Ainsi, Mon Roi, vous avez, par votre arrogance et votre mépris du peuple, un mouvement que vous ne contrôlez plus, le mouvement des "gilets jaunes" », explique un signataire, tandis qu'un autre exige « que le président de la République descende de son piédestal et s'adresse sans arrogance à notre peuple ». Le « peuple », lui, est par contraste associé au « courage », au « cœur », des qualités qui manqueraient cruellement à M. Macron.

La demande la plus souvent exprimée concerne l'idée de « pouvoir vivre dignement de son travail ou de sa retraite » (15,4 % du corpus). Pour cette habitante de Mérignac, « il est inadmissible au XXI^e siècle que les êtres humains ne puissent vivre dignement de leur travail ». De nombreuses contributions décrivent comme une injustice l'augmentation des dépenses contraintes et de certains prélèvements sociaux (telle la contribution sociale généralisée [CSG]), de même que les amendes liées à la multiplication des radars. Le désengagement de l'État des politiques sociales (la diminution des aides au logement en particulier) est dénoncé comme facteur d'inégalités. Un couple de Flaujacques propose même de « revaloriser les minima sociaux pour sortir les presque huit millions de personnes sous le seuil de pauvreté et permettre à chacun de vivre dans des conditions décentes. Majorer le smic de 200 euros pour augmenter le pouvoir d'achat des ménages et des personnes, soit directement, soit sous forme de primes défiscalisées ». On souligne également l'abandon vécu et ressenti par les personnes en situation de handicap et par leurs proches. « Les carences en structure, en accès, en personnels qualifiés et en nombre suffisant sont le maillon faible pour cette population », explique ainsi un habitant d'Audenge.

Les doléances relient souvent la possibilité de vivre dignement à la question de la fiscalité, qui apparaît comme un des principaux leviers de justice sociale. La suppression de l'ISF y est présentée comme un symbole fort de l'injustice régnant en ce domaine. Les contributions pointent également l'éva-



VINCENT SARDON. – « Oui mais non », 2022

sion fiscale des grandes entreprises et l'absence de solidarité des plus fortunés. Se dessine ainsi une conscience de classe oppositionnelle, qui porte moins sur la profession que sur le « nous » des personnes qui vivent de leur travail, et le « eux » de ceux qui profitent d'une rente ou de l'exploitation du travail d'autrui : « Les producteurs de richesse (ouvriers, employés, commerçants, cadres, fonctionnaires, ingénieurs, artistes, etc.) détiennent le pouvoir réel, politique, contre les seuls consommateurs oisifs (actionnaires, grands patrons, banquiers) », explique une contribution.

Des thèmes éloignés du débat public

VIENT ensuite la question de la transition écologique (13,2 % du corpus), qui englobe les thèmes des transports, de l'énergie, des déchets, de l'agriculture, et dont on pointe l'iniquité du coût. Cela est particulièrement vrai dans les territoires

mal desservis, où l'automobile conditionne la vie familiale, amicale et professionnelle. La limitation de la vitesse à quatre-vingts kilomètres-heure est souvent dénoncée. Dans une petite commune de la métropole bordelaise, une doléance souligne les contradictions de la politique publique : « Au lieu de faire financer la transition écologique par les particuliers qui sont obligés de prendre leur voiture pour aller travailler (diesel ou non), faute de moyens de transport collectifs adaptés, il faudrait se tourner vers les entreprises de transport qui transigent les marchandises par routes et autoroutes au lieu de prendre les chemins de fer non polluants. » Dans cette même commune, un autre contributeur propose de réutiliser les voies ferrées désaffectées pour le fret à la place des bus.

L'enjeu démocratique fait l'objet de constats amers, mais aussi de propositions, souvent reprises des « gilets jaunes » : ainsi, le RIC revient fréquemment dans les cahiers, tout comme la réforme du système électoral. « N'améliorerions-nous pas notre démocratie en rendant le vote obligatoire et en tenant compte du vote nul et des bulletins blancs ? », propose cette personne de Labarde. D'autres demandent la mise en place d'un scrutin proportionnel pour les législatives. De vives critiques sont également adressées aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires. Leurs « privilèges » et leur « train de vie » scandalisent, nourrissant une exigence d'exemplarité. À l'inverse, les doléances expriment une grande sollicitude pour les élus locaux, notamment les maires, et les fonctionnaires territoriaux.

Très présente elle aussi, la question des services publics (14 % du corpus) est abordée sous différentes coutures : santé, éducation, politiques de l'emploi, aménagement du territoire... De nombreux contributeurs se plaignent des difficultés d'accès. Un habitant de Cérons demande ainsi de « ne pas négliger le service public de proximité dans un village comme le nôtre ». Leur privatisation inquiète tout autant que leur disparition. « Maintenir le service public et ne surtout pas le vendre au privé comme on est en train de le faire », préconise une personne du village d'Avensan. Les aéroports et les autoroutes sont particulièrement mentionnés, de même que la fermeture programmée de deux hôpitaux à Bordeaux. Car, comme l'exprime cette doléance de Labarde, « un service public n'est malheureusement pas toujours rentable, mais il fait partie de la solidarité nationale ».

Certains thèmes (immigration, délinquance, islam, identité...) apparaissent en revanche très marginaux dans les doléances de Gironde. Ainsi, la sécurité ne concerne que 2,6 % du corpus, et s'il arrive que des contributeurs exigent des peines plus sévères, la demande concerne également la délinquance financière en col blanc. Une preuve de plus du fossé immense entre les sujets qui accaparent le débat public et les aspirations des citoyens.

« Monsieur le Président... »

- « Monsieur le Président,
- J'aimerais que vous expliquiez à ma fille de 5 ans pourquoi maman ne met pas le chauffage partout dans la maison ?
- Pourquoi maman n'achète pas du pain tous les jours ?
- Pourquoi le soir maman mange ce qu'il reste dans son assiette ou bien une tasse de café ?
- Pourquoi maman fait souvent des nouilles, passé le 15 du mois ?
- Pourquoi maman a traversé beaucoup de rues très loin de la maison pour enfin décrocher un emploi précaire alors que selon vous une seule rue suffisait ?
- Pourquoi le Père Noël apporte des cadeaux que maman a fabriqués ?
- Pourquoi maman utilise la prime de Noël pour payer la taxe d'habitation et audiovisuelle avec des pénalités de retard ?
- Pourquoi des maisons sont vides alors qu'elle voit des Français dormir dans la rue ?
- Pourquoi maman trie régulièrement nos affaires et les donne à d'autres gens qui n'ont rien ?
- Pourquoi maman se sent heureuse et dit qu'elle est riche quand elle arrive à s'offrir un café en terrasse, bien meilleur qu'à la maison ?
- Pourquoi maman dit qu'elle s'est cogné le pied quand elle pleure le soir dans son lit en consultant le solde de son compte ?
- Pourquoi maman sait déjà qu'elle ne pourra pas lui payer de grandes études ?
- Pourquoi cette année (encore) son arrière-grand-mère, qui a travaillé toute sa vie en tant que femme de ménage chez des gens aisés, touche environ 750 euros de retraite ?
- Pourquoi donc elle vient passer l'hiver en famille une année de plus en laissant sa cuve de chauffage au fioul vide ?
- Pourquoi les gens riches continuent d'obtenir les miettes qu'il restait aux pauvres ?
- Pourquoi maman dit que nous sommes pauvres sans jamais s'en plaindre malgré sa colère ?
- Monsieur le Président, pensez surtout à lui expliquer comment fait maman pour rester digne et humble quand les préoccupations du peuple vous passent au-dessus de la tête.
- Si, après lui avoir expliqué tout cela il vous reste encore un peu de salive, dites-lui pourquoi maman a honte de vous !
- Une maman comme tant d'autres ! »

Libourne, le 30 novembre 2018.
Source : archives départementales de la Gironde.

(1) Grâce au logiciel libre IramuteQ, qui permet de faire des analyses statistiques sur des corpus de textes.
(2) M. Juppé fut maire de Bordeaux d'octobre 2006 à mars 2019.